

## Aide pour arrêter les prontalgine ??

Par [Profil supprimé](#) Postée le 16/06/2016 15:49

Bonjour, je viens vers vous car il y a deux ans on m'a conseiller les prontalgine du à mes maux de têtes et migraines répéter... Au début je trouvais qu'ils m'aidaient vraiment bien Meme avec quelques effets de vertiges bouffer de chaleur .... J'ai commencer à en prendre deux puis aujourd'hui j'en suis à 5 boîtes de 18 comprimés par semaines ;( cela fais maintenant deux jours que je n'en ai pas pris un seul pour la première fois en deux ans mais je me sent très faible ... J'ai qu'une envie c'est d'aller à la pharmacie pour avoir au moins un prontalgine ... Je sent le manque et j'ai un peu peur puis me demande combien de temps je vais être aussi mal et vraiment fatiguée

---

**Mise en ligne le 16/06/2016**

Bonjour,

La codéine qui est l'un des composants de la prontalgine est connue pour son risque de dépendance et de syndrome de sevrage en cas d'arrêt brutal. Après deux années de consommations abusives, il semble logique que vous éprouviez divers symptômes de manque ainsi qu'une grande fatigue. Il est difficile de vous dire combien de temps exactement cela pourrait durer, ce peut être très variable d'une personne à une autre, de quelques jours à quelques semaines.

Ce qui est habituellement recommandé pour éviter le syndrome de sevrage c'est de diminuer très progressivement les dosages. Il est possible pour cela de se faire accompagner par des professionnels spécialisés en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Si vous pensez avoir besoin de cette aide pour mener à bien votre projet d'arrêt, vous trouverez les coordonnées du centre le plus proche de chez vous dans notre rubrique « Adresses utiles ». Les consultations y sont confidentielles et gratuites.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur les dangers liés aux surdosages de codéine bien sûr (risque de dépression aigüe des centres respiratoires) mais aussi de paracétamol que contient la prontalgine. L'intoxication au paracétamol peut effectivement être très dommageable au niveau hépatique. Les consommations que vous nous rapportez étant largement au-dessus de la posologie quotidienne maximale, nous ne pouvons que vous conseiller de prévoir un bilan hépatique afin de vérifier où vous en êtes.

Si d'autres questions se posent, si vous avez besoin de revenir vers nous, n'hésitez pas bien sûr à nous recontacter. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à 2h.

Cordialement.

---

**En savoir plus :**

- ["Adresses utiles"](#)